

Assemblée des délégués

Procès-verbal

Date : Jeudi, 12 avril 2018
Assemblée des délégués ordinaire à 12.30 heures
Lieu : Ecole cantonale d'agriculture de Soleure – Wallierhof – 4533 Riedholz
Présents : selon liste séparée
Excusés : selon liste séparée
Procès-verbal : Annette Ruffieux

Ce PV n'est pas encore ratifié, il
sera soumis pour approbation
définitive à l'Assemblée des
délégués du jeudi 11 avril 2019.

Ordre du jour :

1. Ouverture
2. Nomination des scrutateurs
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 11 avril 2017 (voir sous <http://www.fm-ch.ch/fr/federation/organisation/l-assemblee-des-delegues.html>)
5. Rapports 2017 (voir rapport FSFM 2017 en annexe)
6. Comptes 2017 et rapport de révision (voir rapport FSFM 2017 en annexe) / décharge au comité
7. Budget 2018 (voir rapport FSFM 2017 en annexe)
8. Mandat à l'organe de révision pour 2018
9. Modification partielle de règlements FSFM
 - a. Motion SEC Thurgovie (voir annexe 1)
 - b. Autres modifications formelles (voir annexe 2)
10. Renouvellement des organes de la FSFM
 - a. Election d'un juge de race (voir annexe 3)
11. Propositions des membres
12. Admissions et démissions de membres
13. Programme d'activités 2018 (voir annexe 4)
14. Présentation du rapport marketing FM
15. Stars FSFM 2017 et distinctions
16. Divers et clôture de l'assemblée

Le nombre de délégués avec droit de vote est fixé **à l'art. 18 des statuts**.

Droits de vote pour les membres ordinaires :

1	à	100 chevaux FM inscrits	2 voix
101	à	200 chevaux FM inscrits	3 voix
201	à	500 chevaux FM inscrits	4 voix
plus de		500 chevaux FM inscrits	5 voix

1. **Ouverture**

Début de l'assemblée à 12h36

Jean-Paul Gschwind, Président (JPG) salue les personnes présentes.

Allocution d'ouverture :

Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs les invités du monde politique et agricole
Madame et Messieurs les représentants de l'Agroscope et du Haras National,
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,
Chères éleveuses, chers éleveurs,
Mesdames, Messieurs,

Nommé en avril 2017 président de la FSFM, c'est un plaisir et un honneur pour moi de vous apporter les cordiales salutations du comité et de pouvoir ouvrir et présider l'assemblée des délégués aujourd'hui au Wallierhof.

Depuis mon entrée en fonction, j'ai pu mesurer à quel point la charge est importante et exigeante et à quels points les rouages administratifs de notre Fédération sont bien huilés. L'équipe de la gérance est une équipe soudée, chacun assumant avec compétence et efficacité la tâche qui lui est assignée.

La direction et le comité de la FSFM sont formés de gens réfléchis et intelligents qui savent faire preuve d'un esprit consensuel dans l'intérêt supérieur du FM. Travailler pour assurer la sauvegarde de notre FM, c'est l'objectif fondamental de la Fédération.

Sur le plan commercial, selon mon information, il semble que la demande est soutenue et que l'écoulement des produits est satisfaisant, à des prix corrects. C'est sans doute un élément réjouissant pour l'avenir et une reconnaissance pour la qualité des chevaux et le savoir-faire de nos éleveurs, tout en précisant que la reprise économique qui se dessine n'y est pas étrangère.

Sur le plan de la politique agricole nationale, la situation reste tendue suite à la publication du rapport du Conseil fédéral du 1er novembre 2017, intitulé « Vue d'ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole PA 22 », j'y reviendrai dans mon rapport

Je déclare cette assemblée ouverte.

2. **Nomination des scrutateurs**

Les scrutateurs suivants ont été nommés : Chef du bureau M. Urs Limacher, Otto Portmann de Sigigen, Isaak Toni de Roggliswil et Vincent Monin de Glovelier.

119 cartes de votes distribuées, majorité absolue 60

3. **Acceptation de l'ordre du jour**

Pas de modification, l'ordre du jour est accepté comme proposé.

4. **Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 11 avril 2017**

JPG Pour des raisons d'économie, le procès-verbal n'a pas été envoyé par poste, mais il figure sur internet depuis le mois d'août de l'année passée.

Le procès-verbal de la dernière séance est accepté à l'unanimité.

5. Rapports 2017

Les rapports ne seront pas soumis séparément à la discussion, vu qu'ils ont déjà été publiés dans la brochure accompagnant l'invitation.

Rapport d'activité 2017 du Président FSFM

Nous aborderons en quelques points les activités essentielles de la FSFM durant l'année écoulée.

Sélection nationale des étalons Glovelier

Le 13 janvier dernier, la sélection nationale des étalons a réuni 48 candidats avec 9 lignes différentes. Le nombre des candidats étant inférieur à 50, le Comité de la FSFM a décidé, avec l'accord des éleveurs concernés, d'organiser le concours sur une seule journée. Sous un soleil radieux, grâce à la discipline des éleveurs et aux compétences de la commission des juges, le défi a été parfaitement relevé. Au final, 17 élèves-étalons ont été sélectionnés pour le test en station à Avenches.

Test en station

Début le 22 janvier 2018, le test en station d'Avenches s'est terminé le 3 mars. Les nouveautés introduites par l'Assemblée des délégués d'avril 2017 (possibilité de recourir à un ostéopathe, pratique de l'équitation en dehors du manège, limitation des jours de visite des propriétaires ou encore suppression du test Aquilar) se sont avérées positives. Finalement, 14 nouveaux étalons FM ont été approuvés. A noter que les changements intervenus dans le calcul des pondérations ont pu causer une certaine confusion. Mais après vérification, tout est rentré dans l'ordre.

Soutien à l'accouplement dirigé

L'OFAG a décidé de prolonger son soutien à l'accouplement dirigé jusqu'en 2023 pour un montant de CHF 90'650.-, le décompte des coûts effectifs se fera à la fin de chaque année.

En 2016, 12 juments ont été saillies et 10 poulains ont vu le jour dont 1 seul mâle (noté 7 / 7 / 7), descendant de Vulcain.

En 2017, ce sont 15 juments qui ont été saillies, alors qu'il est prévu d'en saillir 23 en 2018. 14 étalons sont à disposition. Avis aux amateurs.

Achat de l'armée en 2018

Alors que l'édition 2017 avait été qualifiée de médiocre, tant au niveau de la participation (une trentaine), que de la qualité des chevaux, le 7 février dernier, ce fut la surprise au Centre équestre national de Berne (CENB) : 95 équidés (87 FM et 8 mulets) étaient présentés et offraient un grand choix à la Commission d'achat présidée par le vétérinaire-chef de l'armée. Ce sont 29 chevaux FM (20 juments et 9 hongres) qui ont trouvé grâce devant la Commission pour un prix correct variant entre CHF 7'000.- et 8'200.-, prix moyen CHF 7'559.-. Un grand merci à l'armée.

Vente de poulains dans le cadre du National FM 2018

Après hésitation, le comité de la FSFM a donné son feu vert à la Fédération bernoise pour organiser une mise de poulains dans le cadre du National FM. Le concept présenté à la FSFM prévoit une présélection des poulains sur différentes places en Suisse. La vente a pour objectif de doper le prix des poulains et aura lieu le samedi soir à partir de 20h00. La Fédération bernoise et le Haras national suisse assureront la logistique. Dans les divers, Urs Weissmüller, nous présentera plus en détail le concept mis en place pour cette vente de poulains.

Prix des poulains de boucherie

Concernant le prix du poulain de boucherie 2018, la FSFM a fait valoir ses revendications à Bio viande et sollicité un prix de CHF 9.50 / kg. Suite à une réunion qui s'est tenue à Berne le 26 mars dernier, les différents partenaires, dont les associations d'importateurs de viande chevaline ont convenu d'un prix de CHF 8.90 / le kilo du poulain de lait jusqu'à 12 mois de la semaine 40 à 48. Pour les chevaux de 13 mois et plus, un prix de CHF 3.70 a été fixé.

Soutiens financiers octroyés en 2017

En préambule, il faut préciser que cette liste est loin d'être exhaustive.

Outre diverses manifestations tels que le Jubilé des 20 ans de la FSFM, la BEA à Berne ou encore le Förderverein en Allemagne, la FSFM a octroyé ou proposé d'octroyer divers soutiens plus spécifiques :

Promotion de la vente cheval

La FSFM a octroyé un soutien de CHF 5'000.- / an sur 4 ans au projet OQUADU de la Fédération jurassienne d'élevage chevalin. L'opération a démarré le 6 décembre 2017, est co-financée par l'OFAG, la FRI, la FJEC et les maîtres-bouchers.

Cheval en manège

Cette action, initiée par la FJEC qui vise à placer des chevaux FM sous contrat dans les manèges, a obtenu le soutien de la FSFM.

Après des débuts hésitants, causés par un défaut de communication, il semble que le projet soit sur de bons rails aujourd'hui, 11 chevaux étant sous-contrat en début d'année.

CAN – CHAVAL 16 – 18.11.2018 au CENB à Berne

Le comité de la FSFM propose de soutenir le premier salon national du cheval et du chien de Suisse sur le site du CENB. Ce salon thématique sera une plateforme de rencontre pour toutes les amatrices et tous les amateurs de chevaux et de chiens.

Route suisse

Le Comité de la FSFM propose de soutenir (CHF 3'500.-) la manifestation 2018 qui se déroulera à Porrentruy, en Ajoie (canton du Jura) entre les 7 et 9 septembre. Une manifestation qui a pour objectif principal de mettre en évidence la vitalité et la polyvalence des races de chevaux de trait. Du côté suisse, l'EQUIPE FM défendra les couleurs helvétiques et à ce titre, obtiendra un soutien de la FSFM. D'après les informations d'aujourd'hui, la manifestation semble être annulée.

Activités sur le plan politique

Vue d'ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole PA+22.

La FSFM a appuyé l'USP dans son opposition au message du Conseil fédéral. Avec la libération du marché et l'ouverture des frontières, c'est la porte ouverte à l'accélération des changements structurels et à la disparition programmée de nombreuses exploitations agricoles et dans leur sillage, la disparition d'une partie de l'élevage FM.

Le rapport du Conseil fédéral a suscité une forte opposition de la part de l'USP et fera l'objet d'un débat au Conseil national lors de la prochaine session de printemps et la majorité de la Commission de l'Economie et des redevances demandera son renvoi au Conseil fédéral.

Réponse au postulat Seydoux-Christe / Table ronde

La réponse du Conseil fédéral au postulat Seydoux a suscité également un grand mécontentement et une forte déception auprès de la FSFM ; la seule proposition innovante consiste à externaliser l'élevage FM au-delà des frontières pour sauvegarder la race FM. Une proposition inacceptable pour la FSFM. Et d'autre part, pas question de réduire les contingents d'importation pour chevaux.

Suite à la prise de position de la FSFM, l'OFG a mis sur pied une table ronde le 16.1.2018 qui réunissait les responsables de l'élevage FM, les importateurs et marchands de chevaux. Quand bien même les résultats ne peuvent être qualifiés de spectaculaires, force est de constater que des éléments positifs sont ressortis :

- L'OFAG s'est engagé à continuer à soutenir le cheval FM.
- L'OFAG et les importateurs présents ont montré une nouvelle ouverture à revoir le système d'importation de chevaux (en introduisant une mise aux enchères).
- Et les marchands de chevaux se sont montrés disposés à promouvoir le marketing du cheval FM.

Rapport : " Stratégie Marketing FM / Marche et Image "

Le 16 mars dernier, une délégation de la FSFM et du HNS ont déposé ledit rapport auprès de l'OFAG après consultation des institutions et différents amendements. Ce rapport, outil de commercialisation par excellence de la FSFM, devra déboucher sur des mesures concrètes de marketing co-financées par la FSFM, le HNS, l'OFAG et des tiers, la FSFM ayant le lead de la mise en place des mesures de marketing et de leur financement.

Motion Hess – Fournier

En septembre 2017, par 117 contre 65, le Conseil national a rejeté la motion Hess qui demandait que les contributions n'encouragent pas en premier la production de viande mais l'instruction des jeunes chevaux. La motion Fournier, acceptée par le Conseil des Etats par 35 contre 5, demande au Conseil fédéral de renoncer aux mesures d'économies décidées par l'armée concernant le CENB en faisant passer le nombre de chevaux de 65 à 38 unités. Durant la session de printemps, le Conseil national a accepté la motion

Fournier, légèrement modifiée, en acceptant une réduction du nombre de chevaux du CENB de 10 unités, un compromis bien helvétique qui semble convenir à toutes les parties.

Hefenhofen

Le scandale malheureux de maltraitance des chevaux FM à Hefenhofen a suscité quelques remous au sein de la FSFM.

Tout d'abord, il faut préciser que ce cas déplorable relevait de la responsabilité des autorités thurgoviennes. Suite à une requête du vétérinaire cantonal de Thurgovie, la FSFM a offert une information pour annoncer la vente organisée par l'armée sous l'égide des autorités compétentes de Thurgovie. D'ailleurs, concernant ce dossier, une enquête parlementaire est en cours dans le Canton de Thurgovie, qui, il espère, illuminera cette affaire déplorable et regrettable.

Relations avec le RRFB

Dernièrement, dans le but d'apaiser les tensions qui marquent les rapports entre la FSFM et le RRFB, la direction a rencontré une délégation de la RRFB, emmenée par son nouveau président, M. Christoph Saner.

Bien que les divergences entre les deux institutions n'aient pas été solutionnées, les standards et exigences de la race n'étant pas les mêmes, cette rencontre peut être néanmoins qualifiée de constructive et positive.

Concernant par exemple, l'éradication de la CLF, les deux institutions ont les mêmes objectifs.

Pour le Président de la FSFM, il ne faut pas travailler l'un contre l'autre, mais l'un avec l'autre.

Avant de terminer mon rapport, la FSFM tient à apporter ses félicitations aux ambassadeurs de choix du FM à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières. Je pense notamment à Jérôme Voutaz et son team "La Ferme des Moulins" pour ses prestations de haut niveau à Göteborg et à Bordeaux, à Leo Risch et Lasting pour son premier rang lors du Championnat suisse d'attelage à Niederwil, à Mario Gondolfo et Hakam du Seneut de Cornol, deuxième au Championnat suisse d'attelage à un cheval et encore à Mme Alison Vuilleumier de Courtelary qui s'est distinguée brillamment avec son hongre FM, Hugo VIII au RN 110 à Bassecourt.

Pour conclure le président de la FSFM adresse ses remerciements à toutes celles et ceux qui œuvrent à la sauvegarde de la race FM : à l'OFAG pour son écoute et son soutien, à Agroscope pour la mise à disposition du Haras national, du personnel HNS, aux membres de la direction et du comité de la FSFM, sans oublier les attelers et cavaliers qui, dimanche après dimanche, vont se mesurer sur les places de concours helvétiques dans le but, certes de gagner la compétition mais aussi et surtout de promouvoir notre cheval FM.

Stéphane Klopfenstein, gérant (SK) Les délégués ont reçu le rapport de la gérance par courrier, mais il aimerait néanmoins préciser quelques points :

- SIV-FM

Depuis le 19.12.2017, cette plateforme centralisée est en ligne sur le site web de la FSFM. Neuf partenaires respectivement membres de la FSFM participent et se sont engagés à respecter la charte de qualité. Actuellement, 30 chevaux à vendre y sont listés. C'est avec plaisir que la gérance se tient à disposition pour renseigner tout syndicat intéressé

- Accouplements dirigés : Délai pour l'inscription de nouvelles juments : 30.04.2018

Pour le moment, 17 juments sont sous contrat et afin d'attirer encore d'autres participants, le délai d'inscription pour nouvelles juments a été prolongé jusqu'au 30 avril 2018. Les propriétaires qui annoncent une jument (min. Cat. B, sans note ext. en dessous de 6) reçoivent des propositions d'étalons possibles. Dès que le propriétaire s'est décidé pour un étalon et signé la convention, cette dernière rentre en vigueur pour une durée de deux ans, pendant laquelle, la jument est saillie avec le même étalon. Le but de ce projet est de pouvoir approuver des jeunes nouveaux étalons qui sont peu de parenté à la population de juments actives.

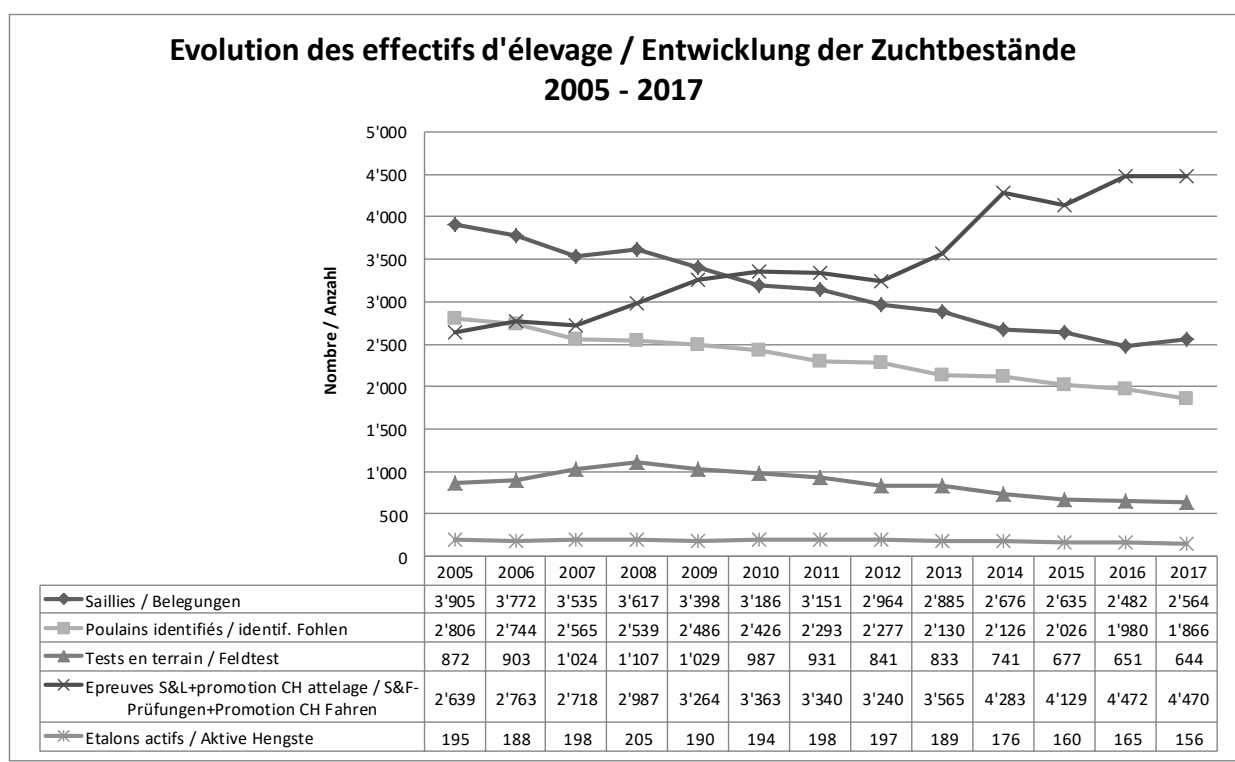
- Projet FM en manège, tous en selle !

Après six mois de mise en œuvre, un premier bilan positif du projet « FM en manège » peut être tiré. Actuellement 12 chevaux FM sont placés dans des manèges de sept cantons suisses (JU, FR, BE, LU, ZG, NE et GE) et des contacts sont en cours avec une vingtaine de manèges supplémentaires. Le projet est national mais les chevaux proviennent d'éleveurs domiciliés dans les cantons partenaires (JU, SO et FR). Le projet « FM en manèges » vise à favoriser l'introduction de chevaux dans les manèges, sa promotion ainsi qu'à terme sa vente, créant ainsi un nouveau pan de la vitrine franchises-montagnes ainsi qu'un canal de vente encore inédit dans le réseau franchises-montagnes.

Le projet FM en manèges est une solution gagnant-gagnant entre le centre équestre et l'éleveur du cheval.

Le centre équestre a la possibilité de choisir un cheval dont les aptitudes correspondent aux prestations qu'il propose dans son écurie. Ensuite un éleveur met à sa disposition un cheval sans aucun frais d'achat pour une période allant de 6 mois à une année. S'agissant pour la plupart de jeunes chevaux (3-4 ans, avec test en terrain) sans grande expérience, un forfait d'heures de formation par cheval sera offert afin de parfaire leurs aptitudes. Si durant le séjour du cheval dans l'établissement, aucun processus de vente (par le centre équestre ou auprès d'une personne privée) n'est engagé, le cheval retourne chez son éleveur. Si au contraire, le cheval est vendu dans ce laps de temps, il pourra être remplacé par un cheval équivalent. Dans sa première phase comprenant le soutien de la Confédération et des 3 cantons partenaires du projet (JU, FR et SO), l'objectif est de pouvoir placer une soixantaine de chevaux dans des manèges de toute la Suisse. Avec les 12 chevaux placés à ce jour, l'objectif n'est pas encore atteint mais il reste tout à fait réalisable au vu des retours positifs des premiers chevaux placés et du potentiel existant, aussi bien au niveau des éleveurs que du réseau de plus de 450 manèges existant en Suisse. Le financement du projet, en particulier celui lié à la formation des chevaux placés en manèges, s'appuyant intégralement sur des financements publics cantonaux, la FSFM ne peut à ce jour pas donner suite à des demandes d'éleveurs provenant d'autres cantons que les trois partenaires du projet. Un appel à participer au projet est lancé à d'autres cantons et si vous avez des contacts privilégiés avec des responsables cantonaux.

- Evolution des effectifs :



Le nombre de poulains FM identifiés en 2017 est de 1'866, soit une diminution de 5,8% par rapport à 2016. Comme le nombre de saillies 2017 est légèrement plus élevés qu'en 2016, le nombre de poulains devrait également être supérieur en 2018. Nous ne pouvons qu'espérer que cette inversion de tendance soit durable. Avec 644, le nombre de chevaux au TET est presque identique à l'année passée (651). Quant au nombre de départs aux épreuves de sport & loisirs et promotion CH attelage (y compris le National FM), il est de 4'470, soit à 2 unités près identique à l'année passée qui était une année record avec 4'472 partants.

Toni Weibel, Jonschwil (président du PZV Thurgau) Y-a-t-il déjà des expériences faites au niveau des écoles d'équitation ?

SK après six mois, les deux premiers chevaux étaient déjà vendus. Les retours montrent une grande satisfaction des chevaux mis à disposition. Trois personnes s'occupent du contact entre les écoles d'équitation et les éleveurs, M. Christoph Haefeli du Canton de Soleure, M. Hans Biemann du Canton de Fribourg et Mme Chantal Oppliger pour le Canton du Jura.

Pascal Chapuis, Grandfontaine (SE Ajoie) Le montant octroyé par l'OFAG de Fr. 90'000.--, il s'agit d'un montant annuel ou global pour toute la durée du projet ?

JPG Il s'agit d'un crédit cadre, donc pour toute la durée du projet.

Il ouvre la discussion sur les rapports des présidents. La parole n'est pas demandée. Les rapports sont approuvés très large majorité

6. Comptes 2017 et rapport de révision / décharge au comité

Urs Limacher, président de la commission des finances (UL) est très content de pouvoir présenter aux délégués un si bon résultat.

Les comptes pouvaient être consultés à la gérance, mais personne n'a recouru à cette possibilité.

Il est très content, de pouvoir présenter un résultat financier positif pour l'année 2017. Vous vous rappelez certainement de l'année 2016 où il a fallu prendre des mesures urgentes d'économie énormes suite aux diminution des contribution de la confédération. Il fallait s'adapter à la nouvelle situation à l'aide de stratégies et planifications à moyen terme pour pouvoir présenter un budget équilibré pour les années suivantes.

Le nouveau système de calculer les contributions de soutien à l'élevage de la confédération a désamorcé un peu la situation (explications données lors de la dernière AD).

Nous avons encaissé environ CHF 55'000 de plus qu'en 2016, même que nous avons reçu moins de contributions au maintien de la race et que nous avons établis moins de papiers d'identité qu'en 2016. Au total, nous constatons une stabilisation des naissances de poulains.

A mentionner spécialement les CHF 20'000 supplémentaires de la Boutique FM avec quelques nouveaux articles dans l'assortiment.

Les charges d'exploitation étaient également un peu plus haut qu'en 2016.

Le Jubilé a chargé l'année 2017 avec environ CHF 12'000.--, sans compter la réserve constituée en 2016 qu'il faut aussi compter parmi les coûts pour le Jubilé. (Le compte 5 « Sponsoring » contient les recettes du Jubilé).

Le bon résultat a permis de faire des amortissements conséquents et de constituer une réserve de CHF 40'000 pour le nouveau concept de marketing (dans le compte charges extraordinaires).

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué au bon résultat de l'année d'une manière ou d'une autre. J'aimerais mentionner spécialement l'énorme engagement en faveur de notre Jubilé à Balsthal. Sans ces nombreux bénévoles, la réalisation du Jubilé aurait été impossible financièrement.

Les remerciements particuliers s'adressent à la gérance et notamment à la comptable Annette Ruffieux.

Le budget 2018 se base sur les valeurs d'expérience des années passées. Du côté élevage, nous partons du principe que le nombre de naissances de poulains reste stable et pour la confection d'une page Facebook, CHF 15'000 sont prévus.

Stéphane Klopfenstein, notre gérant, complétera mes propos concernant le résultat 2017.

SK fera un bref commentaire des comptes et du bilan 2017 qui ont été envoyés avec la convocation. Les comptes 2017 bouclent avec un excédent de produits moins les charges de Fr. 13'661.39, après avoir dissout une réserve de CHF 23'000 pour le Jubilé (prévu au budget 2017) et constitué une nouvelle réserve de CHF 40'000.- pour des mesures de marketing. Ce résultat, nettement meilleur que ce que nous avions prévu au budget (bénéfice de CHF 5'450), s'explique de la manière suivante :

Recettes Fr. 22'000 supérieures au budget, dues essentiellement au

- + CHF21'000 soutien OFAG
- + CHF11'000 sponsoring (surtout pour le Jubilé)

Au niveau des **charges d'exploitation** (tot. CHF1'730'000), elles ont été d'env. CHF 76'000 inférieures au budget et sont dues (par ordre d'importance des montants) à :

- - CHF37'000 frais de personnel, de la gérance et autre

- - CHF21'000 Frais publicitaires (dû essentiellement à la non-participation à Libramont CHF 12'000 et aux coûts du projet FM en manège plus bas que prévu)
- - CHF19'000 dépenses pour marchandises (moins acheté)

Résultat d'exploitation avant amortissements de CHF 124'000 (au budget: +26'000)

Nous avons fait des **amortissements** de CHF100'000, soit + CHF 62'000 par rapport à ce que nous avons mis au budget (CHF 38'000)

Le résultat financier est positif de CHF 2'606.30 (contre CHF 5'500 au budget) dû à la différence de change entre CHF et Euros, lié à la diminution de la valeur du CHF par rapport à l'euro.

Nous avons une **recette extraordinaire** pour un montant total de CHF 4'258.11. Il s'agit des émoluments de changement de propriétaire dont le remboursement n'a pas été demandé suite à la décision de l'AD 2017.

Comme prévu au budget, la **réserve de CHF 23'000.--** pour le Jubilé a été dissoute.

Quelques mots au sujet du Jubilé : il a coûté env. CHF 45'000 à la FSFM. Nous avons eu des coûts pour env. CHF108'000.-- et des recettes pour env. CHF 63'000.--

Le financement de cette charge pour la FSFM a été donné par :

- Dissolution de la réserve (au budget 2017) : CHF-23'000
- Charges sur l'exercice 2016 (essentiellement frais de séance) CHF-10'500
- Excédent de charges sur l'exerce 2017 : CHF-11'500

Nous proposons de créer une réserve de CHF 40'000.- pour permettre le démarrage des mesures issues du rapport marketing établi récemment et qui nous sera présenté tout à l'heure.

Bilan

Le total des **actifs**, équilibré avec les passifs, s'élève à CHF **1'770'673.36**. Deux remarques concernant le bilan des actifs au 31.12.2017

- Dans les débiteurs, le montant du ducroire a été porté à CHF 18'500.- alors qu'il était fin 2016 à CHF 3'000. C'est une petite sécurité supplémentaire face à d'éventuels mauvais payeurs.
- La valeur du stock marchandises a été réduite de CHF 4'000.- et se situe en fin d'année à CHF 82'000.--
- Les actifs mobilisés et immatérialisés de CHF 20'000.-- à fin 2017 correspondent aux derniers investissements informatiques effectués en 2017

Trois commentaires au niveau des passifs :

- Les créanciers (CHF1'286'142.29) sont constitués essentiellement des primes pour juments 2017 de la Confédération et des primes TET de la FSFM (charges en suspens), qui ont été dans l'intervalle versées aux éleveurs via leurs syndicats.
- Avec la dissolution d'une réserve de CHF 23'000.- et la création d'une réserve de CHF 40'000.--, les réserves augmentent de CHF 17'000.-- pour être portées à CHF 214'500.--
- Les fonds propres totaux fin 2017 atteignent près de CHF 430'000.--; Ils sont composés des Fonds propres de la Fédération de CHF 212'780.19 et des réserves mentionnées avant.

JPG remercie Urs Limacher, le président de la commission des finances et ses membres, Annette Ruffieux, et aussi tout le personnel qui s'occupe des stands lors des manifestations – merci à ces dames ! Il ouvre la discussion, elle n'est pas demandée, il passe la parole à M. Kehrli (BDO), qui n'a pas de remarque.

Les résultats sont acceptés avec une large majorité.

7. Budget 2018

Le budget prévoit un petit bénéfice de CHF 6'200.--

- La position « livre généalogique» (Total CHF 1'239'850) a été planifié sur la base des contributions de l'OFAG de CHF 952'350 en tenant compte des montants fixés (CHF 485 par poulain et CHF 1300 par étalon TES) et d'une légère augmentation des naissances de 2% (estimé sur le nombre de saillies qui ont augmenté pour la première fois depuis longtemps.
- La position «sponsoring» (Total CHF 53'000) correspond à l'absence du montant prévu pour le sponsoring du Jubilé en 2017.

Un commentaire aux charges d'exploitation (Total CHF 1'779'650)

- Facebook: il est prévu de tester la présence sur FB durant une année, pourquoi l'augmentation des charges de la rubrique FM Magazine et médias sociaux de CHF 15'000.--
- Résultat d'exploitation avant amortissement : +CHF 6'700.--
- Le budget 2018 prévoit aussi la dissolution d'une partie de la réserve marketing d'un montant de CHF 15'000.-- pour couvrir les coûts occasionnés par Facebook.

Résumé:

Le budget 2018 clôt avec un petit montant positif (excédent recettes/charges de CHF 6'200, y compris la dissolution d'une réserve de CHF 15'000.--

Investissements:

investissements 2017 - Budget d'investissements 2018 / Investitionen 2017 - Budget Investitionen 2018			
Informatique - EDV Material	Budget 2017	Invest. 2017	Budget 2018
Fax			
Développement programme Stud-book, adaptations BDTA équine <i>Entwicklung Programme Herd-Buch, Anpassung TVD Equiden</i>	0.00	0.00	0.00
Divers + notebook + imprimante portable + écran LCD <i>Divers + Notebook + tragbarer Drucker + LCD-Bildschirm</i>	3'000.00		15'000.00
Mise à jour et amélioration du programme Drupal (site internet) inclus projet SIV-FM <i>Anpassungen und Verbesserung vom Programm Drupal (Webseite) inklusiv Projekt SIV-FM</i>	15'000.00	15'876.00	
nouveau server	0.00		
Total Informatique / EDV Material	18'000.00	15'876.00	15'000.00
Logiciels / Software			
Nouveau programme compta / <i>Neues Buchhaltungsprogramm</i>	8'000.00	7'114.00	2'000.00
Logiciel de création Libretto / <i>Software für Libretto-Erstellung</i>			
Total logiciels / Software	8'000.00	7'114.00	2'000.00
Mobilier - Möbel			
Standmaterial <i>Bureaumaterial, Möbel</i>	0.00	0.00	0.00
Matériel de bureau, mobilier <i>Bureaumaterial, Möbel</i>	2'000.00		3'000.00
Total mobilier / Möbel	2'000.00	0.00	3'000.00
TOTAL	28'000.00	22'990.00	20'000.00

SK explique les investissements prévus pour 2018:

- Durant l'année 2017, CHF 22'990.- ont été investis (par rapport à CHF 28'000.-- au budget)
- CHF 15'876.-- pour l'extension de la page Web et la plateforme centralisé de vente de chevaux (SIV-FM)
- CHF 7'114.-- pour le nouveau programme comptable (Crésus)
- Le budget d'investissements 2018 prévoit des dépenses de CHF 20'000.-- au total, ce qui correspond à une diminution de CHF 8'000.-- par rapport au budget 2017.
- CHF 15'000.-- pour remplacer les huit ordinateurs de la gérance, qui ont déjà 8 ans et sont en partie extrêmement lents.
- CHF 2'000.-- pour les derniers investissements pour le programme comptable.
- CHF 3'000.-- pour du nouveau mobilier.

JPG ouvre la discussion – *le budget est accepté par une majorité évidente.*

8. Mandat à l'organe de révision pour 2018

Les organes de la fédération proposent de poursuivre le mandat avec l'organe de révision BDO pour l'année 2017. Il n'y a pas d'opposition, le mandat est confirmé à une large majorité.

9. Modification partielle de règlements FSFM

a) Motion SEC Thurgovie

Albrecht Dreier, Président de la commission d'élevage (AD) présente la motion : Le syndicat d'élevage chevalin (SEC) de Thurgovie a adressé une demande écrite à la FSFM pour que l'on change les conditions pour délivrer un certificat d'origine ou une carte d'identité pour un poulain. Comme il y a la possibilité d'effectuer sous certaines conditions le test en terrain à 4 ans, les cas où un des parents n'est pas au stud-book au moment de la naissance du poulain se produisent occasionnellement. Pour cette raison, le SEC de Thurgovie demande que si les conditions des parents ne sont pas remplies au moment de la saillie, cela peut être corrigé non seulement jusqu'à la naissance du poulain (situation actuelle) mais jusqu'au pointage du poulain. Le comité de la FSFM a traité cette question et il est favorable que cette demande soit acceptée, en précisant que cette correction n'est pas valable pour les descendants de saillies entre chevaux de moins de 3 ans. Le comité propose aux délégués de modifier l'art. 15 al. 3 du RLG comme suit (modifications en gras) :

Si l'un des deux parents ne remplit pas les conditions au moment de la saillie, cette situation peut être corrigée jusqu'au moment **du pointage** du poulain au plus tard. **Cette correction n'est pas possible pour les descendants de saillies entre chevaux qui ne sont pas encore dans leur 3^{ème} année d'âge.**

JPG ouvre la discussion : modification largement acceptée par l'AD

b) Autres modifications

Status / Règlement	Article	Texte actuel	Modification proposée	Texte nouveau avec modifications visibles (ajouts en gras, suppressions en barrés)
Statuts	14 Titre	Droits des organisations des membres et de leurs affiliés	Enlever le deuxième « des »	Droits des organisations des membres et de leurs affiliés
Règlement du Livre Généalogique (RLG)	17 alinéa 3	Les juments peuvent être représentées pour l'appréciation du modèle et des allures à l'âge de 4 ans; le deuxième résultat fait foi.	Ajouter la phrase manquante qui existe dans la version en allemand.	Les juments peuvent être représentées pour l'appréciation du modèle et des allures à l'âge de 4 ans; le deuxième résultat fait foi. Leur taille est mesurée une seconde fois en appliquant le barème des trois ans.
	17 alinéa 4	Les juments présentées pour l'inscription dans l'une des subdivisions des sections FM pure race doivent être munies d'un certificat d'origine ou d'une carte d'identité prouvant que leur père et leur mère sont inscrits dans l'une des sections FM pure race.	Ajouter la phrase manquante qui existe dans la version en allemand.	Les juments présentées pour l'inscription dans l'une des subdivisions des sections FM pure race doivent être munies d'un certificat d'origine ou d'une carte d'identité prouvant que leur père et leur mère sont inscrits dans l'une des sections FM pure race. Les juments de la catégorie FM Autres nées à partir du 1er janvier 2003 peuvent participer au TET, mais ne sont pas appréciées quant au modèle et allures.
	63 alinéa 3	Les coûts de la recherche du vrai père et/ou de la vraie mère sont pris en charge par le propriétaire concerné, à moins que la personne fautivement responsable de l'ascendance non conforme prenne en charge les frais (art. 63 al. 2 du Règlement)	L'article de référence doit être corrigé ; c'est le 64 et non le 63.	Les coûts de la recherche du vrai père et/ou de la vraie mère sont pris en charge par le propriétaire concerné, à moins que la personne fautivement responsable de l'ascendance non conforme prenne en charge les frais (art. 6364 al. 2 du Règlement)
Règlement sur l'approbation des étalons (RAE)	28 (tableau avec coefficients de pondération)	Maniabilité Volonté au trait	Pas de modifications ; Modifications uniquement en allemand	

Les 5 modifications qui vous sont soumises sont purement formelles.

Pour les statuts, il s'agit d'une suppression d'un mot dans le titre de l'article 14 (uniquement en F)

Pour l'art. 17 alinéa 3 et 4 du RLG, il s'agit d'une phrase à ajouter dans chaque alinéa, ceci dans la version en français (elle existe dans la version en allemand). La version en allemand est donc juste et correspond à ce qui a été décidé par les délégués lors de l'AD 2013 (ai personnellement vérifié dans le PV de séance et les documents soumis aux délégués)

Pour l'art. 63 al. 3 du RLG, il s'agit d'une erreur de référence à un autre article du même règlement. La référence juste est l'art. 64 (et non 63)

Pour l'art. 28 du RAE, deux mots en allemands doivent être corrigés : « Lenkbarkeit » (et non « Lenksamkeit ») et « Zugwilligkeit » (et non « Willen zum Fahren »). En français, c'est juste (maniabilité et volonté au trait).

JPG ouvre la discussion

5 votes – toutes les modifications sont acceptées par une large majorité

10. Renouveau des organes de la FSFM

a) Election d'un juge de race

Pour remplacer Monsieur Michel Queloz, juge de race démissionnaire, la Fédération jurassienne d'élevage chevalin propose la candidature de :

- Monsieur Jean Chêne de Damvant/JU

La candidature a été transmise par écrit à la FSFM par courrier du 19 février 2018, Monsieur Chêne sera présenté par Monsieur Jean-Pierre Froidevaux.

Il n'y a pas d'autres candidatures proposées dans la salle.

Monsieur Jean Chêne est élu Juge de race par une grande majorité et il accepte son mandat.

11. Propositions des membres

Il n'y en a pas

12. Admissions et démissions de membres

Il n'y en a pas

13. Programme d'activités 2018

A) Affaires courantes :

- Activités de la gérance et des autres organes de la FSFM
- Concours
- Tests en terrain
- National FM
- Formation des juges
- Expositions
- Relations publiques et marketing
- Défense des intérêts de l'élevage FM
- Contrôle d'ascendance
- Contributions de maintien de race pour les juments FM
- Mise en œuvre de la planification financière pluriannuelle

B) Dossiers en cours :

- Poursuite de la collaboration avec la Freiburger Pferde Stiftung (collecte de fonds, financement des activités de la FSFM).
- Recherche de soutien financier privé pour la FSFM, dans le but de continuer à fournir des services de qualité à des prix attractifs et en parallèle de financer de nouvelles mesures notamment de promotion et marketing du cheval FM.
- Importation des données utiles de la BDTA équine dans le stud-book FSFM.
- Collaboration avec divers partenaires (Centres de formation agricole, Haras national suisse, OrTra Métiers liés au cheval) pour augmenter l'offre et améliorer la qualité de la formation des éleveurs
- Poursuite des projets intégrant le cheval FM dans des projets touristiques (parcs naturels, projets cantonaux, etc)
- Coordination du projet FM en manèges
- Action politique au niveau fédéral, en lien notamment avec le postulat « Sauver la race de chevaux Franches-Montagnes et le savoir-faire des éleveurs »

C) Nouveaux dossiers :

- Mise en œuvre des modifications du système de sélection et d'approbation des étalons décidées en 2017 avec entrée en vigueur au 1er janvier 2018
- Collaboration active avec le HNS pour démarrer la mise en œuvre des premières mesures issues du concept marketing FM comprenant un catalogue de 50 mesures définies par Agroscope et la FSFM
- Mise en œuvre d'une présence de la FSFM sur facebook pour une année-test

- Participation active aux deux groupes de travail issus de la nouvelle stratégie d'élevage 2030 de la Confédération

La discussion n'est pas demandée – pas d'opposition, donc accepté.

14. Présentation du rapport Marketing

Clara Ackermann, HNS Avenches (CA) présente le rapport « Stratégie de préservation du cheval des Franches-Montagnes – Marché et Image »

Le catalogue est encore à l'OFAG mais sera publié dans un futur proche.

Elle explique les différents points à l'aide d'une présentation Power Point (qui se trouve en annexe du présent procès-verbal).

Au travers de ce catalogue, on dispose maintenant de 50 mesures, 50 projets à même de soutenir la race des franchises-montagnes et à la faire connaître et vivre notre passion. Quand je vois le nombre croissant d'inscription aux épreuves de promotion, la forte mobilisation des éleveurs pour le Jubilé ou encore les échos positifs des manèges du projet FM en manège, elle y voit autant de signaux positifs et encourageants pour la suite du projet.

Discussion : n'est pas demandée

15. Stars FSFM 2016 et distinctions Succès sportifs :

Jérôme Voutaz et son groom Pierre Emonet (laudatio Chantal Pape Juillard (ChPJ))

- Plusieurs classements en coupe du monde d'attelage à 4 chevaux 2016 - 2017 notamment une 1ère place à Leipzig
- Qualifié pour la Finale Coupe du Monde d'attelage à 4 chevaux en 2017 et 2018
Vice-Champion du monde d'attelage à 4 chevaux en 2017 et 2018

Leo Risch & LASTING CH - 1998 - (Legato/Qui-Sait) (laudatio Hans Biemann)

- Champion suisse d'attelage à 1 cheval 2017 – Wyland 24. – 27.08.2017

Mario Gandolfo & HAKAM DU SENEUT CH (Hermitage-Anuschka-Van Gogh) (laudatio Hans Biemann)

- Vice-Champion suisse d'attelage à 1 cheval 2017 – Wyland 24. – 27.08.2017

Honneur:

Philippe Kunz, membre commission des finances (laudatio UL)

Michel Queloz, président de la commission de sélection et de concours, juge de race (laudatio JPG)

Le comité a décidé de nommer Monsieur Michel Queloz membre d'honneur

16. Divers et clôture de l'assemblée

SK informe que

- La journée FM à la BEA aura lieu le samedi, 12 mai 2018 à partir de 14h30 suivi d'un apéro sur place offert à tous.
- Les Brochures « Recueil » et « Valeurs d'élevage » peuvent être téléchargées gratuitement et ne seront à l'avenir plus imprimées.
- Samedi 1er septembre, 6 concours prévus, il faut trouver des solutions, les syndicats en question doivent réfléchir et au besoin déplacer.
- **ChPJ** : Le National FM aura lieu du 14 au 16.9.2018. La tombola contribue au financement et elle remercie tous les syndicats qui aident en vendant leurs billets. Il y a une légère amertume, car cinq syndicats retournent chaque année les billets. Il n'est pas difficile de vendre 250 billets et elle demande à ces syndicats qui se reconnaîtront de faire un effort.

Urs Weissmüller (Président de la fédération bernoise d'élevage chevalin) :

Mise nationale de FM poulains d'élite à l'occasion du spectacle du soir du National FM Avenches le 15 septembre 2018. Les poulains seront sélectionnés sur les places suivantes :

30 juillet à Tavannes, Saignelégier et Mont de Coeuve,

2 août à Avenches, Zauggenried et Balsthal,

3 août à Fehraltorf, Niederbüren et Werdenberg.

Toutes les informations utiles sont disponibles sous www.ventepoulain.ch.

Afin d'approcher une certaine équivalence, l'appréciation des produits présentés sur l'ensemble des places de sélection sera à la charge d'une seule équipe de juges.

Le modèle d'appréciation :

- Echelle de notes allant de 1-10
- Pour le type et la conformation, les notes relatives au pas, au trot et au galop sont prises séparément (5 notes avec un maximum de 50 points)
- Les notes relatives au type et à la conformation doivent être > 5
- Les poulains présentés sur l'une des 9 places de sélection doivent également être présentés aux épreuves officielles (concours des poulains) de la FSFM.

Ruedi von Niederhäusern, Avenches HNS (RvN) Pour information, la tente mesurera le double de taille habituelle (8.30m x 40m) avec une piste en sable pour une présentation professionnelle.

- **Oliver Donzé, Les Emibois** (SE FM): le TC n'a pas donné entière satisfaction. Il y a dans le cadre des TET la possibilité de pointer à l'extérieur la prise des pieds, à l'attelage la mise en limonière et le montoir à la selle, il trouve qu'une appréciation de ces trois points est suffisant et il n'est pas nécessaire de faire des recherches et études supplémentaires pour remplacer le TC.

AD répond qu'en effet, le TC n'est pas assez pertinent. On est à la recherche de nouvelles méthodes prouvant le bon caractère du FM. Un point de la stratégie d'élevage 2020 – 2030 est l'assurance de la qualité, et on ne sait pas encore comment le réaliser. Un nouveau TC serait une solution.

- **Jean-Martin Gigandet, Le Prédame** (SE Bellelay) La nouvelle ordonnance prévoit le sort des chevaux au minimum deux heures de temps pendant 365 jours, ce qui ne pose pas de problème en été mais en hiver pour des grands élevages avec étalons, juments et pouliches. Les jours de tempêtes, les chevaux restent dedans, l'éleveur devient l'esclave de ses bêtes – il faut intervenir pour obtenir des horaires un peu mieux. S'il participe à Glovelier, il ne peut pas expressément engager une personne pour sortir les chevaux.

JPG répond qu'en cas d'intempéries, il y a des dérogations, la FSFM va se renseigner et publiera une information dans le Magazine FM.

- **ChPJ** Monsieur le président n'est pas au courant de cette invention, mais pour sa première année, tout le comité tient à le remercier - c'est un plaisir de travailler avec lui !
- **JPG** ça fait chaud au cœur ! Merci !

Il remercie tous les participants de leur confiance et leur engagement durant toute l'année et les invite à l'apéritif.

La séance est levée à 15.07

a) **Annexe – Présentation Powerpoint – Rapport Marketing (point 14)**

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DFEFR
Agroscope

Stratégie de préservation du cheval des Franches-Montagnes – «Marché et Image»

Strategie zur Erhaltung des Freiburgerpferdes -
"Markt und Image"



Clara Ackermann
Agroscope, Haras national suisse HNS
www.harasnational.ch

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DFEFR
Agroscope

Plan de la présentation / Plan der Präsentation

1. Contexte et chronologie / Kontext und Timeline
2. Aspects stratégiques / Strategische Ebene
3. Structure du catalogue de mesures / Struktur des Massnahmenkatalogs
4. Bilan et aspects structurels / Bilanz und strukturelle Aspekte
5. Perspectives / Perspektiven



Clara Ackermann

2

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DFEFR
Agroscope

1. Contexte et chronologie / Kontext und Timeline

Diverses interpellations parlementaires en vue d'un développement d'une stratégie de préservation du cheval des Franches-Montagnes

Diverse parlamentarische Anfragen zur Entwicklung einer Strategie zur Erhaltung des Freiburgerpferdes

Mandat de développer une stratégie de préservation du cheval des Franches-Montagnes avec les acteurs de la branche

Mandat zum Entwickeln einer Strategie zur Erhaltung des Freiburgerpferdes mit den Akteuren der Branche

Publication d'un rapport "Stratégie pour la préservation du cheval franchises-montagnes" traitant de 3 problématiques :
1) "Marché et Image"
2) "Sélection et génétique"
3) "Contributions publiques"

Veröffentlichung des Berichts "Strategie zur Erhaltung des Freiburgerpferdes", der 3 Themenfelder behandelt:
1) "Markt und Image"
2) "Selektion und Genetik"
3) "Öffentliche Beiträge"

Engagement d'un collaborateur scientifique pour la coordination du projet

Anstellen eines wissenschaftlichen Mitarbeiters für die Koordination des Projekts

2013-2014
Parlement

MP 14-17
Agroscope-
HNS

Fév. 2015
Agroscope
HNS-FSFM

Mars 2016
Agroscope
HNS



1. Contexte et chronologie / Kontext und Timeline

Création d'un groupe de travail (8)
Tenue de deux jours de réunions avec le groupe de travail
Etablissement d'un catalogue de mesures
Analyse et notation des mesures

Août - octobre 2016
HNS-FSFM

Bildung einer Arbeitsgruppe (8)
Zwei Sitzungen mit der Arbeitsgruppe
Erstellen eines Massnahmenkatalogs
Analyse und Bewertung der Massnahmen

Recherches, estimation des coûts et rédaction
Mise en consultation du rapport à la FSFM et modification

Novembre 2017
HNS

Nachforschung, Schätzung der Kosten und Redaktion
Vernehmlassung des Berichts beim SFV und Anpassungen

Rendu du rapport final à l'OFAG

Mars 2018
HNS-FSFM

Schlussbericht an das BLW

Sélection des mesures
Recherche de financement et lancement des mesures

Maintenant
Mise en œuvre

Auswahl von Massnahmen
Forschungsförderung und Einführung Massnahmen

Clara Ackermann

4



2. Aspects stratégiques/ Strategische Ebene

Vision FM 2030 :

« En 2030, la race franches-montagnes est la race de chevaux la plus appréciée en Suisse. Elle trouve en outre de fidèles adeptes dans nos pays voisins. Le franches-montagnes tisse des liens entre les gens de toutes les classes d'âge et de milieu sociaux qui aiment la nature et les activités sportives. L'élevage et l'utilisation du franches-montagnes sont rentables et font partie du patrimoine culturel vivant de la Suisse. »

„Im Jahr 2030 ist der Freiburger die beliebteste Pferderasse in der Schweiz. Eine treue Anhängerschaft findet sich zudem in unseren Nachbarländern. Der Freiburger verbindet Menschen aller Altersklassen und sozialer Milieus mit Freude an der Natur und an sportlichen Aktivitäten. Die Zucht und Nutzung des Freibergers ist lohnenswert und lebendiges Kulturgut der Schweiz.“

Clara Ackermann

5

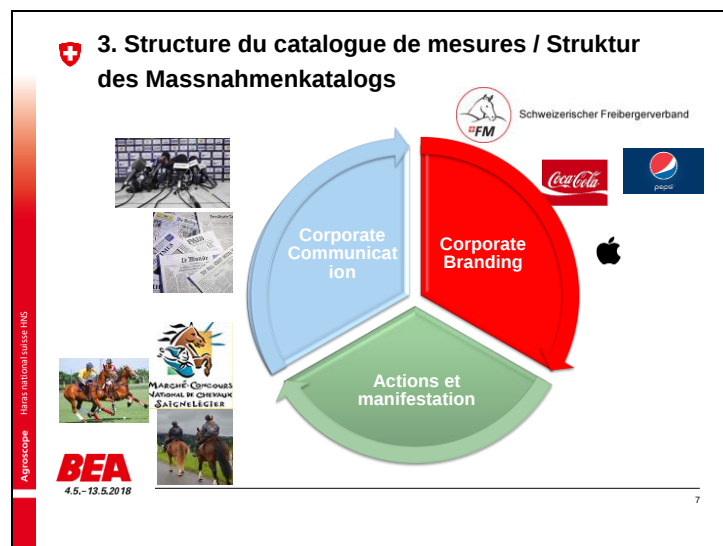


2. Aspects stratégiques/ strategische Ebene

1. Mettre le client (utilisateur - acheteur) au centre de toutes les activités tournant autour du franches-montagnes.	1. Der Kunde (Nutzer/Käufer) steht im Zentrum sämtlicher Aktivitäten des Freibergers.
2. Augmentation de la population FM sur la population totale (22% en 2030)	2. Steigerung der FM Population auf 22% der Gesamtpopulation 2030
3. Garantir l'offre annuelle nécessaire en chevaux de 3 ans conformes au marché.	3. Das Angebot an 3-jährigen Pferden sichern, die dem Markt konform sind.
4. Augmenter les revenus moyens à 10'000 CHF pour un cheval de 3 ans TET	4. Durchschnittliche Einnahmen eines 3-jährigen Feldtestpferdes auf 10'000 CHF erhöhen
5. Concentrer la majorité les efforts et mesures sur le marché suisse à cause de coûts d'exportation (trop) hauts.	5. Aufgrund hoher Exportkosten sollten die Massnahmen sich hauptsächlich auf den Inland-Markt konzentrieren
6. Développer et soutenir des mesures de promotion des ventes	6. Aufbau und Unterstützung verkaufsfördernder Massnahmen
7. Mettre en valeur le franches-montagnes de manière optimale.	7. Den Freiburger optimal zur Geltung bringen
8. Augmenter la plus-value de l'élevage par le biais d'une fixation transparente des prix.	8. Wertschöpfung der Zucht mittels transparenter Preisgestaltung steigern
9. Connaître et suivre l'évolution du marché suisse du cheval.	9. Die Marktentwicklung kennen und verfolgen.

Clara Ackermann

6



3. Structure du catalogue de mesures/Struktur des Massnahmenkatalogs

Corporate Branding

- Objectif → rassembler les différents acteurs de la scène FM, renforcer l'image de marque et la communauté FM.
Ziel → die FM-Marke zu stärken und ihr Image zu verbessern
- Différents objectifs et différents types de mesures
Verschiedene Richtungen und verschiedene Arten von Massnahmen:

Orientation client : éveiller l'intérêt du client, le guider et le soutenir tout au long du processus d'achat
Exemple : Co-branding avec Suisse Tourisme

Orientation Eleveurs : Soutien et rassembler les éleveurs
Exemple : Formation de marketing et vente / Soutenir les Jeunes éleveurs

Orientation utilisateurs/trices : Développement de structure d'organisation FM-Western
Exemple : FM-attelage, FM-dressage, etc

Kundenorientierung: Kunden Interesse wecken, Führung und Unterstützung vor und nach dem Kaufprozess
Beispiel : Co-branding mit Schweiz Tourismus

Züchterorientierung : Unterstützung von Landwirten
Beispiel : Marketingausbildung/ Jungzüchter unterstützen

Benutzerorientierung : Entwicklung Organisationsstrukturen am Beispiel FM-Western
Beispiel : FM-Fahren, FM-Dressur, usw

3. Structure du catalogue de mesures/Struktur des Massnahmenkatalogs

Corporate Branding

A1. Merchandising	A1. Boutique FM
	A2.1 a): Développement d'un concept et plan de communication avec focalisation sur le FM en général.
	A2.1b) Développement de communication commerciale
A2. Publicité	A2.2: Formation de vente pour les éleveurs avec fort accent sur les services avant et suivi après vente
	A2.3: Flyer ou brochure d'information sur les bonnes pratiques en matière de commerce des chevaux
	A2.4: Relations publiques et relations presse
	A2.5: Lobby positif dans la sphère politique
	A3.1: Co-Branding avec Suisse Tourisme
A3. Organisation des utilisateurs	A3.2 : Développement de groupes d'utilisateurs spécifiques par disciplines exemple : FM Western, FM dressage, etc
	A3.3: (Re) Introduction de 2 semaines de cours pratiques pour les jeunes éleveurs ou vers le développement l'Ecole suisse des jeunes éleveurs
	A3.4: Organiser les Jeunes éleveurs
	A3.5 Formation continue pour les éleveurs
A4. Divers	A4.1 rassembler et analyser les informations relatives aux souhaits et profils des clients
	A4.2 rendre les structures de la FSFM plus attractives pour les associations d'utilisateurs et les fondations
	A4.3: Etablissement de règles de production sur l'exemple de "Gruyère AOC" avec différents niveaux pour les éleveurs
	A4.4 : Recueil systématique et centralisé des informations relative à la vente de chevaux

Clara Ackermann

3. Structure du catalogue de mesures/Struktur des Massnahmenkatalogs

Corporate Communication



- Objectif : promotion du produit: Informer et convaincre au travers d'une stratégie de communication clair et partagée de tout les acteurs de la branche FM et digitalisation de l'offre FM
Ziel: Förderung des Produkts : Erstellung einer Kommunikationsstrategie , so dass alle Spieler in der FM-Branche mit einer Stimme sprechen und Digitalisierung des Angebot FM

- **Message transversal:** Le cheval FM est le meilleur cheval, un point c'est tout!
Botschaft: Der FM ist das beste Pferd und das ist die Wahrheit!

- **Exemple de mesures:**
 - Mise en place d'une plateforme centrale de vente avec annuaire, répertoire des éleveurs, carte interactive pour trouver les différents élevages ou lien sur les sites des syndicats

Beispiele für Massnahmen:

- Aufbau einer nationalen Verkaufsplattform mit einem Verzeichnis und interaktiver Karte um die verschiedenen Betriebe und Züchter zu finden (mit Links zu den einzelnen Genossenschaften und Züchtern)

Clara Ackermann

10

3. Structure du catalogue de mesures/Struktur des Massnahmenkatalogs

Corporate Communication



B1. Internet	B1.1 Plateforme internet centrale (chevaux à vendre)
	B1.2: E-FM à la recherche du FM de ma vie, outil internet permettant de mettre en lien cheval et cavalier (uniquement développé sur internet, pas d'apps) et protocole standardisé client
	B1.3: Protocol standardisé pour les chevaux à vendre, impliquant y compris comportement, aptitudes à certaines disciplines et lors de tournoi
	B1.4: Développement d'une Apps, d'un jeu FM pour téléphone portable et tablette; idem "Farmville"
	B1.5: Développement d'une Apps sur la détention et le fourrage et spécificité pour le FM (directement sur le site internet)
	B1.6: Mise en ligne du programme Poulain Virtuel
	B1.7: Développement de forums, espace de discussions pour éleveurs et utilisateurs
B2. Social Media	B2.1: Activités sur les réseaux sociaux: FB, Instagram & Twitter (activité régulière)
	B2.2: Communication/promotion: Ancrer le cheval FM dans le contexte helvétique ou personnel au travers de récits personnel témoignant de son expérience avec le cheval, créer un imaginaire collectif autour du FM allant de biais avec changement d'image nécessaire pour le grand public
B3. autres formes de médias	B3.1 Porte-parole à la FSFM ou ambassadeur
B4. Image	B4.1: Etablissement de standards de photos pour les publications et cours photo éleveurs
B5. Magasin FM	B5.1: Benchmarking (observation des concepts de communication et s'en inspirer ensuite) des publications/journaux des associations ou Fédérations syndicales qui ont du succès, une reconversion complète du magasin avec un accent particulier sur l'utilisateur
B6. Stand lors de manifestations	B6.1: Elaboration d'un concept en commun entre toutes les parties prenantes pour les manifestations et les expositions définissant des objectifs clairs et une mise en oeuvre professionnelle.
B7. Divers	B7.1 Communication de prix indicatifs: 3,5 ans après TET: 10'000.- (progressivement)

Clara Ackermann

11

3. Structure du catalogue de mesures/Struktur des Massnahmenkatalogs

Actions et manifestation / Aktionen und Anlässe



- Objectif : Améliorer l'image du FM et sa perception en développant de nouveaux événements, disciplines et circuit de commercialisation : Renforcer la vitrine FM
Ziel : Eine bessere Wahrnehmung für den FM durch die Entwicklung neuer Veranstaltungen, Disziplinen und Marketing-Kanäle welche zur Verfügung gestellt werden

- **Exemple / Beispiele:**
- Organisation de Championnats européens (sur l'exemple du National FM)
Europameisterschaft (am Beispiel vom National FM)
- **Projet «FM en manège»**
Projet «FM in Reitschulen »
- **Expo-vente de chevaux**
Verkaufspferde-Expo



Clara Ackermann



3. Structure du catalogue de mesures/Struktur des Massnahmenkatalogs

Actions et manifestation / Aktionen und Anlässe



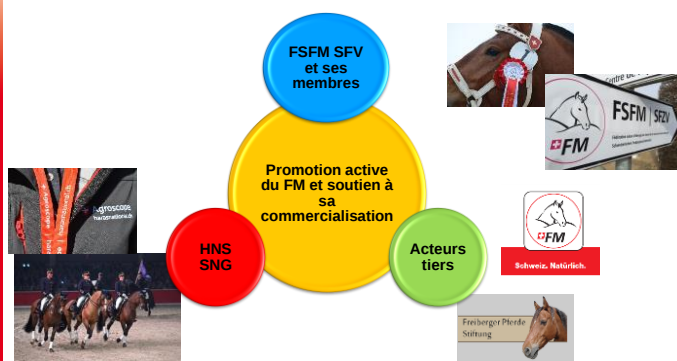
C1. Offre de tournoi/compétition FSFM	C1.1 FM A la découverte de nouvelles disciplines: Organisation de tournoi/compétition de nouvelles disciplines p.ex. Polocross, Horseball, etc. (axée plutôt loisirs) et pousser et soutenir la participation de chevaux à vendre à des épreuves de qualifications ou à les spécialiser dans une discipline-
	C1.2: Vers un concept du National FM revisité
	C1.3 Pour les nouveaux groupes d'utilisateurs, organisation d'épreuves dans leur disciplines
C2. Manifestations régionales	C2.1 Concours des poulains et test en terrain organisés de manière plus festives (cantines et animation)
	C2.2: Publicité et communication dans les medias locaux afin d'annoncer les manifestations
	C3.1: Soirée d'information (pour adulte) sur le thème du cheval dans les agglomérations
C3. Manifestations nationales	C3.2: (ponctuel) Ecurie de vente avec des infrastructures adaptées et des chevaux certifiés
	C3.3: Etablissement d'un calendrier de tout les événements FM en Suisse
	C3.4 Prospection nouvelles manifestation devient
	C4.1: maintenir le programme 2016
C4. Manifestations internationales	C4.2: uniquement avec des professionnels HNS?
	C4.3: Organisation de championnats d'Europe FM
	C5.1: après la vente: Après la vente: organisation de stages d'entraînement régionaux, de soutien aux acheteurs (par exemple pour les débutants ou pour le comportement) avec un forfait 5 X par cheval
C5. Divers	C5.2: Concept "FM en manège", mise à disposition de chevaux comme chevaux d'école et vitrine de vente et de présentation du FM dans les manèges durant 1 année
	C5.3: Vers une assurance ou garantie du cheval FM
	C5.4 Introduction de Weekends "détente" pour potentiels futurs propriétaires et détenteurs
	C5.5: Vente aux enchères de poulains élite FM

13



4. Bilan / Bilanz

Aspects structurels/ Strukturelle Aspekte



Clara Ackermann

14



5. Perspective / Perspektiven



Merci pour votre attention !

Clara Ackermann

15

FSFM - Assemblée ordinaire des délégués
SFV - Ordentliche Delegiertenversammlung
12.04.2018

Nom Name	Prénom Vorname	Fonction - Organisation Funktion - Organisationen	Présent Anwesend
Biedermann	Roger	Service de l'économie rurale JU - Production animale	1
Stoll	Walther	Agroscope - Posieux	1
von Niederhäusern	Ruedi	Agroscope - Haras national suisse HNS <i>Agroscope - Schweizer Nationalgestüt SNG</i>	1
Wiedmer	Sandra	Secrétaire générale FSSE / SVPS	1
Gandolfo	Mario	STARS FSFM 2017 ET DISTINCTIONS / STARS SFV <i>2017 UND EHRUNGEN</i>	1
Kunz	Philippe	STARS FSFM 2017 ET DISTINCTIONS / STARS SFV <i>2017 UND EHRUNGEN</i>	1
Risch	Leo	STARS FSFM 2017 ET DISTINCTIONS / STARS SFV <i>2017 UND EHRUNGEN</i>	1
Enz	Hansruedi	Juge de race FSFM - Rassenrichter SFV	1
Marchand	Arlène	Mandataires FSFM - Mandatar SFV	1
Schlaefli	Ernest	Président d'honneur - Ehrenpräsident	1
Favre	Francis	Membre d'honneur - Ehrenmitglied	1
Froidevaux	Pierre-André	Membre d'honneur - Ehrenmitglied	1
Rohrer	Karin	Presse	1
Saladin	Olga	<i>IGOF Magazin</i>	1
BDO Visura	M. Kehrli	Réviseur	1
Total			15

FSFM - Assemblée ordinaire des délégués
SFV - Ordentliche Delegiertenversammlung
12.04.2018

Nom Name	Prénom Vorname	Fonction - Organisation Funktion - Organisationen	Excusé Entschuldigt
Lehmann	Bernard	OFAG - Directeur / BLW - Direktor	1
Reinhard	Eva	BLW - Fachbereich Tierische Produkte und Tierzucht	1
Boss	Corinne	BLW - Fachbereich Tierische Produkte und Tierzucht	1
Zingg	Marcel	Bundesamt für Landwirtschaft	1
Bourgeois	Jacques	Union suisse des paysans - Directeur	1
Rufer	Martin	Union suisse des paysans - Responsable du Département Production	1
Dahn	Michel	Président FECH / Präsident ZVCH	1
Berthold	Pierre	Président FJEC / Präsident FJEC	1
Montavon	Stéphane	Vétérinaire en chef de l'armée - Chef Veterinärdienst der Armee	1
Davet Burri	Isabelle	Gérante de la Fédération fribourgeoise d'élevage du cheval	1
Pezzatti	Marco	Abteilung Landwirtschaft des Kantons Zürich	1
Müller	Matthias	Amt für Landwirtschaft Aargau	1
Hofer	Christian	Amt für Landwirtschaft des Kantons Bern - Amtsvorsteher	1
Brand	Frédéric	Service de l'agriculture VD - Chef de service	1
Guyot	Pierre-Ivan	Service de l'économie agricole NE - Chef de service	1
Lachat	Jean-Paul	Service de l'économie rurale JU - Chef de service	1
Krayenbühl	Pascal	Service de l'agriculture FR - Chef de service	1
Sahli	Sabine	Mandataires FSFM - Mandatar SFV	1
Thalmann	Peter	Mandataires FSFM - Mandatar SFV	1
Jeanneret	Thierry	Mandataires FSFM - Mandatar SFV	1
Wirz Mercerat	Séverine	Mandataires FSFM - Mandatar SFV	1
Spychiger	Henri	Président d'honneur - Ehrenpräsident	1
Künzli	Stefan	Membre d'honneur - Ehrenmitglied	1
Stöckli	Hansueli	Membre d'honneur - Ehrenmitglied	1
Queloz	Michel	DISTINCTIONS / EHRUNGEN	1
Voutaz	Jérôme	Team la Ferme des Moulins / STARS 2017 ET DISTINCTIONS / STARS SFV 2017 UND EHRUNGEN	1
24 Heures		Presse	1
Agri		Presse	1